



Le 1^{er} juin 2005

Monsieur Éric Thomassin
Ministère du Développement durable,
Environnement et Parcs
Direction des évaluations environnementales
Service des projets en milieu terrestre
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec, Québec G1R 5V7

OBJET: Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman sur le territoire de la Ville de Candiac et de la Municipalité de Saint-Philippe par le ministère des Transports (3211-05-416)

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur la santé publique, nous avons entrepris l'étape d'analyse de l'étude d'impact du projet cité en rubrique.

Suite à la consultation des documents reçus, nous vous transmettons sous forme de commentaires ou de questions, une liste des éléments pour lesquels nous aurions besoin de renseignements supplémentaires.

Commentaire A :

En ce qui a trait à l'analyse des impacts de ce projet sur la qualité de l'air, les informations actuelles laissent croire que ce projet aurait un impact faible sur la santé de la population générale. Toutefois, les informations concernant les évaluations effectuées ne sont pas présentées. Des informations se rapportant aux concentrations maximales projetées, aux modèles utilisés et aux différents scénarios considérés seraient appréciées afin de pouvoir estimer plus justement les risques à la santé.

Commentaire B :

Aucun suivi particulier de la qualité de l'air n'est identifié à l'étude d'impact. Compte tenu de la proximité de la trame résidentielle dans certains secteurs du projet, le promoteur envisage-t-il de développer un plan de suivi, notamment pour les oxydes d'azote, l'ozone et les hydrocarbures?

.../2

Commentaire C :

Selon les cartes disponibles, une voie ferrée semble croiser le trajet prévu pour le parachèvement. Cette voie est-elle toujours en fonction? Si oui, quelles mesures seront prises, notamment lors des phases de construction et d'exploitation, pour éviter les risques d'accidents ferroviaires à la croisée de la voie ferrée et du nouveau tronçon d'autoroute?

Nous demeurons à votre disposition si vous désirez discuter du contenu des questions et de la teneur des réponses.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Claude Tremblay, M. Sc., Ph. D.

Coordonnateur

Santé environnementale

CT/JD/nt

c.c.: Madame Michèle Bélanger, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec
Madame Ginette Lechasseur, ADRLSSSS Montérégie